

Évaluation des établissements

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION (ESITC) PARIS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 08/09/2025

Au nom du comité d'experts :

Gilles Pijaudier-Cabot, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Messages-clés de l'évaluation

L'École Supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC) Paris bénéficie du label Eespig depuis 2015 ; elle a été créée en 1992 à l'initiative de fédérations professionnelles et d'entreprises du secteur du BTP pour répondre à un besoin de la profession de cadres de chantier rapidement opérationnels à la sortie de leur formation, en disposant de l'ensemble des compétences indispensables à la gestion technique, financière et managériale des chantiers de construction. École à taille humaine, l'ESITC Paris bénéficie d'une implication forte de ses personnels dans l'ensemble de leurs missions et peut notamment se prévaloir d'une gestion remarquable de ses relations internationales. Après l'échec de la structuration d'un réseau des ESITC, l'établissement doit maintenant se mobiliser pour élaborer une nouvelle feuille de route relative à sa politique de recherche. L'ESITC Paris doit aussi permettre à ses ingénieurs de se positionner dès la diplomation sur des postes autres que ceux de conducteurs de chantiers en intégrant dans sa formation les grands enjeux sociétaux. Pour poursuivre son développement, elle doit renforcer le dialogue entre ses différentes instances et parties prenantes, et accroître ses capacités de pilotage opérationnel.

FORCES PRINCIPALES	FAIBLESSES	APPELANT	UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE
<ul style="list-style-type: none">Des équipes interactives, volontaires et motivées dans un établissement de taille modeste.Un fort ancrage dans le paysage industriel qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants.Des partenariats internationaux dont la gestion opérationnelle est remarquable.	<ul style="list-style-type: none">Une politique de la recherche et de l'innovation qui n'est ni définie, ni pilotée.Un spectre de la formation et des compétences transmises aux étudiants trop restreints.Des interactions entre les différents conseils qui ne sont pas structurées, ne favorisant pas le partage d'une ambition et d'une feuille de route communes.Un pilotage opérationnel trop centré sur la direction et un manque d'outils de coordination.		
RECOMMANDATIONS PRINCIPALES			
<p>Définir au plus vite une feuille de route de la recherche pour l'ESITC Paris, de façon à renforcer le lien entre la recherche et la formation d'ingénieur sur ses deux sites ; de sorte également à développer l'innovation et la création d'entreprises dans le cadre de son incubateur.</p> <p>Repenser les compétences visées par la formation à l'ESITC Paris en intégrant les grands enjeux sociétaux, et en s'appuyant sur une identité inspirante pour la formation allant au-delà des compétences requises pour la conduite de travaux aujourd'hui, afin de permettre aux ingénieurs diplômés d'élargir le spectre de leur premier emploi.</p> <p>Construire une identité spécifique à l'ESITC Paris, qui s'appuie sur les éléments différenciants de ses formations, et la décliner dans la stratégie de l'établissement en objectifs opérationnels. Dans ce contexte, le comité encourage aussi l'établissement à repenser l'apprentissage de l'anglais dans ses enseignements à des fins formatives, enjeu stratégique pour son attractivité internationale.</p> <p>Définir un statut clair pour les enseignants-chercheurs de l'ESITC Paris en veillant à une homogénéité des obligations pour tous.</p> <p>Modifier la composition du conseil d'administration de l'ESITC Paris afin d'obtenir une représentation de l'ensemble des personnels, notamment les enseignants-chercheurs, et une meilleure interaction avec les autres instances de l'établissement.</p>			

Créer une direction des affaires administratives et financières couvrant à l'ESITC Paris les champs des ressources humaines et de la coordination financière ; instaurer des dialogues de gestion impliquant toutes les composantes de l'établissement pour consolider sa soutenabilité financière.

Conclusion du comité d'experts sur le renouvellement du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig)

Les liens de l'École Supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC) Paris avec les acteurs socio-économiques de la filière et l'excellente insertion professionnelle de ses diplômés témoignent de la qualité générale de cette école à taille humaine. L'ESITC Paris accueille des boursiers Crous (10%) et alloue sur ses fonds propres un montant de 85 000 € pour des bourses sur critères sociaux en faveur des étudiants les plus défavorisés.

Mais l'examen de l'ensemble du spectre des missions d'un Eespig, au regard du rapport d'autoévaluation et de la visite sur site, conduit le comité à considérer que si l'État devait décider de renouveler la qualification d'Eespig de l'ESITC Paris, ce renouvellement devrait être conditionné à la mise en œuvre rapide des deux recommandations fortes placées en tête de la liste des recommandations principales citées plus haut. Il serait opportun que ces recommandations fassent l'objet d'un suivi particulier dans la mesure où elles invitent l'ESITC à construire la vision stratégique qui lui est indispensable et à parvenir à un positionnement adéquat, visible et attractif au sein du paysage très concurrentiel des écoles d'ingénieurs.

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire

L'établissement

- **Date de création :** Fondée en association loi 1901 en mai 1992 comme l'École supérieure des travaux de la construction, elle devient l'École supérieure des travaux publics de Cachan en 1993, puis l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Cachan en 1997, avant de devenir l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris en 2017.
- **Nombre d'étudiants (données certifiées CTI 2024) : 429.**
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024 :**

Cycle préparatoire	130
Nombre d'élèves en cycle de formation d'ingénieurs sous statut d'étudiant	155
Nombre d'élèves en cycle de formation d'ingénieurs sous statut d'apprenti	131
Nombre d'élèves en cycle de formation d'ingénieurs en VAE	13
Pourcentage d'étudiantes	29 %
Pourcentage d'étudiants étrangers nouvellement recrutés	9%
Nombre de boursiers de l'État	10%
Nombre de boursiers de l'école	17%

- **Taux d'insertion :** 82% en emploi six mois après la diplomation et 11% en poursuite d'étude.
- **Taux de réussite en fin de 5^e année :** 100%.
- **Frais d'inscription :** 8100€ par année pour la formation d'ingénieurs dispensée en trois ou cinq ans et 5100 € par année pour la formation d'architecte-ingénieur dispensée en six ans.
- **Ressources humaines pour l'année 2023-2024 :**
 - Personnels administratifs : 15.
 - Enseignants : 14.
 - Enseignants-chercheurs : 6 (dont le directeur de la recherche).
- **Budget en 2023-2024 :** 3,9 M€.
- L'école a obtenu la qualification d'Eespig par arrêté du 6 juillet 2015.

Contexte territorial

- **Population étudiante de la région Île-de-France** : environ 734 000 étudiants, soit le quart de la population étudiante française, dont 392 233 étudiants dans l'académie de Paris et 236 981 étudiants dans l'académie de Versailles.
- La région Île-de-France accueille **36 écoles d'ingénieurs**.
- En France, **64 écoles sont labélisées Eespig**, dont 33, c'est-à-dire 52 %, sont des écoles d'ingénieurs. 14 sont situées en Île-de-France¹.

2 / Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 8 juillet 2019)

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

Recommandations	Suivi
Poursuivre la démarche de rapprochement des ESITC à des fins de visibilité et de mutualisation.	Non suivie d'effet
Amplifier les activités de recherche au sein des deux laboratoires partenaires de l'ESITC Paris dans la dynamique entreprise de mise en synergie des recherches.	Non suivie d'effet
Accroître des coopérations avec des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche (Comue, université, école ou laboratoire).	Suivie d'effet
Amplifier le recours à des enseignants-chercheurs d'autres institutions, dont certaines étrangères, pour réaliser les enseignements.	Suivie d'effet
Veiller à accompagner l'accroissement de la mobilité internationale par des moyens humains, des partenariats étrangers plus nombreux et des moyens financiers supplémentaires.	Suivie d'effet
Augmenter la représentativité des élèves et des personnels au sein du conseil d'administration.	Partiellement suivie d'effet

La démarche de rapprochement des ESITC a été interrompue, à la suite de la sortie de l'ESITC de Caen du réseau des ESITC en 2020. L'école a dû repenser son ancrage en recherche, démarche rendue d'autant plus difficile que cinq enseignants-chercheurs ont quitté l'établissement entre 2019 et 2023. Celui-ci a recruté un directeur de la recherche en 2022 et, depuis, cinq enseignants-chercheurs, dont deux sur le site d'Égletons. La stratégie en recherche de l'établissement doit être reconstruite en favorisant des alliances locales avec des écoles d'ingénieurs et des universités sur les sites de Paris et d'Égletons.

L'école s'appuie sur un réseau européen informel (ECM-ECEM) pour accroître sa visibilité internationale. Elle anime ce réseau et une trentaine d'accords internationaux, qui permettent aux élèves-ingénieurs d'effectuer une mobilité internationale dans un cadre bien défini et bien suivi par l'établissement. Enfin, l'école a rééquilibré la composition de son conseil d'administration pour assurer une représentation des élèves et du personnel. Le comité considère qu'un meilleur équilibre pourrait être atteint, en favorisant par exemple une représentation plus forte des enseignants-chercheurs.

¹ <https://www.aefinfo.fr/depeche/701917-enseignement-supérieur-prive-qui-sont-les-64-établissements-labelisés-eespig-a-ce-jour>

3 / Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que l'ESITC a exprimées en amont de l'évaluation (lors de sa rencontre stratégique avec le Hcéres), un seul focus évaluatif a été retenu et il concerne la politique partenariale dans le cadre de la stratégie de l'établissement. À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à moduler ses analyses pour tenir compte de ce focus évaluatif, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en juin 2024. La visite de l'établissement s'est tenue du 6 au 7 février 2025. Vingt entretiens ont été réalisés pendant une durée de deux jours, dont dix-neuf en coordination et avec la participation des membres du comité de la CTI effectuant l'audit en vue de l'accréditation du titre d'ingénieur.

Le rapport d'autoévaluation transmis par l'établissement est concis, avec 54 annexes permettant d'illustrer les déclarations de l'école. Dans l'ensemble, le comité considère que la rédaction de ce rapport reste à un niveau de généralité qui ne démontre pas avec précision pourquoi et comment l'établissement a conduit son action durant la période.

Le comité tient à souligner que la parfaite organisation des entretiens et leur grande qualité ont permis une perception plus fidèle des forces et faiblesses de l'ESITC Paris. Il tient à remercier tous les participants à ces entretiens pour ces échanges éclairants, directs et constructifs.

Avis développé de l'établissement

1 / Forces

a) Des équipes interactives, volontaires et motivées dans un établissement de taille modeste

Avec ses 429² élèves et 20 équivalents temps plein (14 enseignants et 6 enseignants-chercheurs), l'ESITC Paris est une école de taille modeste. Malgré sa dimension, l'établissement parvient à se développer grâce au dynamisme impulsé par la direction et au dévouement de ses équipes administratives et pédagogiques.

Au cours de la période écoulée, l'ESITC Paris a renforcé sa structure administrative : recrutement d'une personne supplémentaire à la direction des études et d'un directeur des systèmes d'information, création d'un poste de responsable de la comptabilité et mise en place de la démarche qualité, avec pour objectif une certification ISO 9001 (obtenue en 2024). Cette structure de support remplit son rôle, grâce à la polyvalence des personnels et au prix d'une charge de travail importante (cf. *infra*, Force c) qui, pour autant, n'affaiblit pas l'enthousiasme de chacun. Cet enthousiasme perçu au cours des différents entretiens pendant la visite du comité témoigne d'une dynamique globale qu'il faut souligner de façon très positive. Cette dynamique essentielle a permis à l'école de mener certains chantiers majeurs, comme la création d'un second campus sur le site d'Égletons et l'intensification de ses relations internationales, deux objectifs certes inscrits dans sa feuille de route, mais dont la réalisation s'explique par la très forte implication des personnels dans les projets de l'établissement. Malgré quelques revers, notamment l'abandon du projet de réseau des ESITC, ou le départ de plusieurs enseignants-chercheurs, l'ESITC Paris a su garder un cap et accroître son activité en particulier grâce à la motivation et au dévouement de ses équipes.

En effet, la progression de l'établissement au cours des dernières années est observable à travers plusieurs résultats marquants : l'augmentation du nombre d'élèves³, conforme à la trajectoire envisagée ; l'ouverture du double cursus d'architecte-ingénieur ; le rapprochement de l'ESITC Paris avec des partenaires académiques proches (Alliance pour les sciences et la technologie Paris-Cachan, Université Paris-Est Créteil [UPEC], Ensa Paris-Val de Seine) ; une implication dans des initiatives plus larges, comme le campus des métiers et des qualifications d'excellence « transition numérique et écologique de la construction en Île-de-France » ; la création d'un incubateur.

Le comité souhaite donc saluer l'investissement des personnels dans la trajectoire positive de l'établissement.

Il recommande à l'établissement de valoriser l'implication des personnels dans ses projets au travers d'avantages sociaux et de formaliser une politique de qualité de vie au travail qui puisse les fidéliser davantage. Il recommande également de veiller à ne pas abuser de la polyvalence de son personnel en assurant une bonne adéquation entre sa croissance et la capacité de ses équipes à se mobiliser.

b) Un fort ancrage dans le paysage industriel, qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants

L'ESITC Paris, créée à l'initiative de fédérations professionnelles (Fédération Nationale des Travaux Publics et Fédération Française du Bâtiment) et d'entreprises du secteur du BTP, porte un modèle de formation clairement défini en vue de répondre au besoin du secteur en conducteurs de chantier⁴. La formation technique proposée est adaptée à ce besoin, et l'écosystème professionnel auquel l'école appartient assure un taux d'insertion professionnelle élevé⁵ avec une embauche essentiellement en région parisienne.

Les industriels sont très présents au sein de l'école. De nombreux enseignements sont réalisés par des professionnels (45% de la formation) et les contenus évoluent à la lumière des besoins exprimés par la profession,

² Données certifiées CTI 2024.

³ Données certifiées CTI 360 élèves en 2021, 373 en 2022, 392 en 2023 et 429 en 2024.

⁴ <https://www.esitc-paris.fr/fr/qui-sommes-nous/notre-histoire>.

⁵ Moins de 3% de diplômés en recherche d'emploi six mois après la sortie d'après les données certifiées CTI 2024.

recueillis notamment lors des réunions du conseil de perfectionnement organisées par l'équipe pédagogique. Ainsi, la formation est conçue en adéquation avec les besoins du secteur d'embauche et l'insertion professionnelle est fortement facilitée par de nombreuses périodes de stage en entreprise. Ces stages se déroulent souvent sur chantier et leur durée s'accroît au cours du cursus : pour les élèves-ingénieurs entrant en première année de formation d'ingénieur sous statut d'étudiant (FISE) est prévu un stage ouvrier d'un mois et, en troisième année, un stage de conduite de travaux de trois à cinq mois. Un stage obligatoire en bureau d'études de 1,5 à 2,5 mois a également été mis en place entre la troisième et la quatrième années ; un projet de fin d'études existe enfin en dernière année.

De manière générale, l'accompagnement des élèves-ingénieurs sur le retour d'expérience des périodes de stage par exemple, et dans la construction du projet professionnel au cours de leur parcours est très limité, ce qui peut constituer un risque de déception ou d'erreur d'orientation.

Le contact des étudiants avec le monde professionnel se prolonge également dans les locaux de l'école elle-même où ces partenariats avec les entreprises sont très perceptibles (signalétique sur les murs, noms des salles) ; Celles-ci contribuent financièrement à l'amélioration des conditions d'étude (locaux, matériels pédagogiques). Les étudiants y sont donc exposés et sensibilisés, ce qui est également un moyen de promotion pour ces partenaires professionnels de l'école, qui sont en mesure de proposer des stages et des possibilités d'embauche.

La proximité de l'école avec le monde professionnel se traduit enfin par la composition de son conseil d'administration comptant 21 membres, dont 16 représentent des entreprises ou des fédérations du BTP⁶. Le comité a noté lors des entretiens que cette représentation du monde professionnel illustrait parfaitement la diversité des entreprises de ce secteur d'activités, allant des grands groupes aux PME, en passant par des ETI. Les représentants sont en outre généralement des personnels en responsabilité au sein de leur structure, et qui apportent une vision précise et expérimentée des problématiques actuelles du secteur.

Ces fortes connexions entre l'école et les entreprises d'une part, l'organisation et le contenu des formations proposés d'autre part, se traduisent par un très bon taux d'insertion professionnelle. L'enquête premier emploi de 2023 montre que 82 % des diplômes ayant choisi l'insertion professionnelle plutôt que la poursuite d'étude (11 % des sortants), ont trouvé un emploi en moins de 2 mois après la sortie de l'école. Parmi ces diplômés en poste, 92 % étaient embauchés en CDI, ce qui peut témoigner de la confiance qu'accorde le secteur aux profils d'ingénieurs issus de l'école. 86 % des ingénieurs diplômés de l'ESITC Paris en 2023 occupaient des fonctions de conducteurs de travaux (le complémentaire à 100 étant réparti entre le bureau d'études, la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre, voire l'entrepreneuriat)⁷. Ces éléments chiffrés montrent la très bonne cohérence entre l'ambition de formation affichée par l'école et l'insertion professionnelle de ses ingénieurs.

Le comité préconise à l'établissement de maintenir ces liens de proximité avec le monde industriel, mais recommande de renforcer l'accompagnement des élèves-ingénieurs à l'issue des périodes de stage (retour d'expérience) et dans la construction du projet professionnel au cours de leur parcours pour élargir le panel des métiers accessibles dans le BTP dès la sortie de l'école.

c) Des partenariats internationaux dont la gestion opérationnelle est remarquable

L'ESITC Paris dispose d'un service des relations internationales qui, concrètement, est géré par une seule personne, dont le dynamisme et la compétence ont permis à l'école de développer et d'intensifier un réseau de partenaires étrangers aussi vaste que pertinent. Ce service fait preuve d'une connaissance très fine tant des étudiants et de leur profil que des acteurs étrangers et des dispositifs partenariaux potentiels.

L'ESITC Paris a, par ailleurs, co-fondé et préside actuellement l'ECM-ECEM (*European Construction Management – European Civil Engineering Management*)⁸, un réseau composé de 12 écoles et départements

⁶ https://www.esitc-paris.fr/sites/default/files/ca_esitc_paris_composition.pdf

⁷ Ces chiffres sont globalement équivalents dans l'enquête premier emploi de 2024.

⁸ Le réseau ECM-ECEM (*European Construction Management et European Civil Engineering Management*) regroupe des établissements d'enseignement supérieur européens (Allemagne, Ecosse, Pays-Bas, Danemark, Pologne, Suède, Finlande, Hongrie, République Tchèque, Italie et Espagne) dans les domaines du génie civil, de l'environnement et de l'architecture.

d'universités européennes de Génie Civil rassemblées dans le but premier de faciliter la mobilité de 100% des étudiants.

La création de ce réseau a également permis l'accueil de quelques professeurs des universités partenaires pour dispenser des cours sur des thématiques concrètes comme l'hydraulique, la gestion de l'eau ou la réhabilitation de bâtiments. En contrepartie, la réciprocité en matière de mobilité des enseignants-chercheurs de l'ESITC Paris n'est pas constatée durant la période de référence. **Le comité encourage l'école à poursuivre cette évolution en augmentant à son tour la présence de ses enseignants-chercheurs dans des cours au sein d'établissements partenaires.**

Les relations solides bâties entre ces établissements ont permis d'envisager pour certains partenaires l'envie d'étendre l'activité de ce réseau aux collaborations en recherche⁹.

Au-delà des relations nouées dans le cadre de l'ECM-ECEM, le service des relations internationales assure le suivi d'une grande variété de partenariats internationaux (25 en tout à ce jour), offrant aux étudiants une diversité de choix de mobilité. L'école a établi un parcours et une gestion des semestres à l'étranger permettant une expérience cohérente avec le projet des étudiants et un accompagnement personnalisé. De surcroît, l'ESITC Paris a su proposer un système d'aide sur fonds propres et s'appuyer sur une bonne maîtrise d'autres possibilités de financement des projets de ses étudiants (bourse ERASMUS ou autres), favorisant ainsi la réussite des mobilités à l'étranger.

À l'image d'une majorité d'écoles d'ingénieurs, l'ESITC Paris observe un déséquilibre entre mobilité entrante et mobilité sortante avec seulement un à trois étudiants accueillis par an. Mais il demeure que la puissance de son réseau (notamment de l'ECM-ECEM), ainsi qu'une stratégie réfléchie, ont permis d'élargir les perspectives d'accueil d'étudiants étrangers avec d'autres dispositifs. En effet, l'école a participé au développement de BIP (*Blended Intensive Programs*) visant à augmenter la venue d'étudiants au moyen d'un dispositif hybride de plus courte durée. Ces programmes ont permis l'accueil de neuf étudiants suédois et neuf étudiants espagnols, des chiffres qui témoignent de la réussite de cette initiative. **Le comité encourage l'école à la renouveler.**

Il est vrai qu'au sein de l'école, les enseignements en langue anglaise sont encore peu nombreux, mais ceux-ci tendent à se développer puisqu'un trimestre comporte désormais 40% de ses cours dispensés par des intervenants internationaux. Les entretiens ont confirmé que, par nécessité pratique, l'enseignement en anglais était conditionné à la présence d'étudiants internationaux dans les cohortes, ce qui renvoie à la faiblesse de la mobilité entrante des étudiants. **Le comité encourage donc l'établissement à repenser l'apprentissage de l'anglais dans ses enseignements à des fins formatives, enjeu stratégique pour son positionnement international.**

Enfin, l'ESITC Paris formule l'idée d'intégrer le domaine de l'architecture dans le développement de sa stratégie internationale à la suite de l'ouverture du double diplôme d'ingénieur-architecte avec l'Ensa Paris Val de Seine. La structuration naissante du réseau des *alumni* peut également devenir un levier important pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants à l'international, la recherche de stages et l'agrandissement du réseau de partenaires¹⁰.

Le comité tient à souligner et valoriser l'efficacité et la grande compétence, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, du service des relations internationales, qui est à l'initiative de toutes ces avancées remarquables de l'école. **Il recommande aussi à l'ESITC de poursuivre sur cette lancée, en veillant à renforcer ce service, afin d'en assurer la pérennité et de faciliter le développement de futurs projets internationaux.**

2 / Faiblesses appelant vigilance particulière

a) Une politique de la recherche et de l'innovation qui n'est ni structurée, ni pilotée

Le comité tient tout d'abord à souligner que cette faiblesse résulte de l'abandon du projet de réseau des ESITC, au sein duquel les activités de recherche auraient dû être regroupées dans un laboratoire unique, avec une

⁹ Information transmise lors des entretiens.

¹⁰ Le réseau des diplômés a doublé son nombre d'adhérents en un an et entend mieux structurer son implication dans la vie de l'école.

certaine masse critique. Cet échec n'est pas directement imputable à l'ESITC Paris. Il résulte de la décision d'une autre ESITC de se retirer du projet.

L'école fait le constat qu'elle ne peut développer des activités de recherche en propre. Elle emploie six enseignants-chercheurs, dont deux sont localisés sur le site d'Égletons. Le rapport d'autoévaluation recense, pour la période évaluée 13 publications dans des revues à comité de lecture, l'archive HAL ESITC¹¹ en répertorie 30, dans des revues de qualité variable¹². Les enseignants-chercheurs sont rattachés par convention à des unités de recherche reconnues et évaluées par le Hcéres (L2MGC de CY Université, Institut de recherche ESTP, LMPS de CentraleSupélec, GC2D de l'Université de Limoges, Unité mixte de recherche Cérama-Université Gustave Eiffel, Institut Pascal de l'Université Clermont-Auvergne¹³). Ce rattachement est le souhait du directeur de la recherche de trouver un laboratoire d'accueil aux enseignants-chercheurs recrutés en priorité pour satisfaire aux besoins de l'enseignement au sein de l'école. Si le comité salue le travail de clarification effectué sur les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs et l'action du conseil scientifique sur ce sujet, les forces de recherche s'avèrent actuellement éparses entre plusieurs laboratoires de la région parisienne (le site d'Égletons étant une exception notable). En outre, l'ESTIC n'a pas de véritable politique de recherche, celle-ci se réduisant à la ligne directrice qui oblige ses enseignants-chercheurs à se rattacher à un laboratoire.

Le comité relève deux éléments cruciaux pour le développement de la recherche à l'école.

Le premier élément a trait à l'élaboration d'une stratégie en recherche prenant en compte les ressources de l'établissement, et qui prévoit une trajectoire et des objectifs réalistes. Lors des entretiens, l'ESITC Paris a affiché trois axes de recherche : la construction agile, la construction responsable et la construction 4.0. Cependant, cet affichage transparaît peu dans la production scientifique de l'établissement. Il commence à apparaître dans les recrutements à venir (construction 4.0 en relation avec l'unité de recherche de l'ESTP). Toutefois, aucune trajectoire et aucun objectif n'ont été clairement définis. Or, l'ancrage professionnel de l'école dans le paysage industriel devrait favoriser la recherche partenariale et les collaborations, par exemple dans le cadre de contrats CIFRE. De tels dispositifs sont aujourd'hui absents. **Le comité recommande à l'école de saisir son conseil scientifique afin d'élaborer collectivement et au plus vite une feuille de route en recherche et de la faire approuver par le conseil d'administration.** La composition de ce dernier (grands groupes, ETI, PME) serait le gage de sa pertinence et un élément de mobilisation de la profession au service de l'innovation et de la recherche à l'ESITC Paris (à la hauteur des attentes de cette même profession en matière de formation). Cette feuille de route serait enfin l'occasion de s'interroger sur le rôle, en matière de partenariats en recherche, des réseaux auxquels l'ESITC Paris appartient (Alliance pour les sciences et la technologie Paris-Cachan, Réseau des écoles Supérieures de la Construction) et de préciser la contribution du site d'Égletons.

Le second élément a trait au contrat de travail des enseignants-chercheurs. Celui-ci est régi par la convention collective de l'enseignement privé indépendant. Il limite à 60% d'un temps plein le volume d'enseignement qui peut être attribué à un enseignant-chercheur. Par ailleurs, les conventions de rattachement à un laboratoire indiquent un accueil « au maximum deux jours par semaine », certaines d'entre elles stipulant que l'activité de recherche représente un mi-temps, mais ce point n'apparaît pas dans les contrats de travail, de même que les heures en face-à-face avec les étudiants. Les missions contractuelles des enseignants-chercheurs ne sont donc pas définies avec précision et sont hétérogènes en fonction des personnels considérés. **Le comité recommande à l'établissement de parvenir dès que possible à définir, en interne, un statut clair pour ses enseignants-chercheurs, de manière à renforcer l'attractivité des postes et des conditions de travail, ce qui bénéficierait immanquablement à l'école elle-même.**

S'agissant de la formation à et par la recherche, seul le directeur de la recherche à temps partiel est habilité à diriger des recherches. L'obtention d'une HDR par les enseignants-chercheurs de l'école fait partie des priorités de la direction de la recherche. L'établissement n'accueille pas de doctorant pour l'instant, malgré sa volonté de participer au financement d'un contrat doctoral. Le lien entre la recherche et la formation se limite à l'exposition des élèves-ingénieurs à la recherche (projet « d'imprégnation à la recherche ») et à l'effort que chaque enseignant-chercheur consent pour partager ses activités dans ce domaine avec ses étudiants. Dans le cadre d'une collaboration avec l'UPEC, l'ESITC Paris envisage de proposer des parcours recherche à ses

¹¹ https://hal.science/ESITC-PARIS/search/index/?q=%2A&rows=30&docType_s=ART&page=1.

¹² Cette liste est largement dominée par la production scientifique d'une seule personne et elle est aussi largement héritée de l'activité antérieure des jeunes chercheurs recrutés.

¹³ La convention avec l'Institut Pascal est en cours d'élaboration.

élèves-ingénieurs, mais ce projet est encore à un stade embryonnaire, et ne concerne d'ailleurs que le site d'Arcueil. Le comité note qu'aucun enseignant-chercheur ne conduit sa recherche dans une unité sous tutelle de l'UPEC, ce qui pose la question de la cohérence de l'apport de l'école à une telle collaboration et du positionnement de celle-ci dans le cadre d'une feuille de route en recherche.

Le comité recommande à l'ESITC Paris de poursuivre sa démarche d'adossement à un partenaire académique adéquat pour développer sa formation par la recherche.

Dans le domaine de l'innovation, l'école a mis en place un incubateur en 2019. Le positionnement de cet incubateur est particulier car, en réalité, il accueille des jeunes entreprises déjà créées dans une grande majorité. La phase d'incubation préliminaire à la création d'entreprise est donc déjà réalisée par ailleurs. De ce fait, le lien avec l'école est indirect : seulement trois entreprises ont été créées par d'anciens élèves sur une vingtaine d'entreprises accueillies depuis la création de l'incubateur. Les retombées de ce dernier pour l'ESITC Paris sont assez faibles¹⁴. **C'est pourquoi, le comité lui recommande de renforcer le lien entre la formation d'ingénieur, l'innovation et la création d'entreprises dans le cadre de son incubateur.** Dans la feuille de route établie par l'ESITC Paris, ce lien devrait accroître la participation des élèves-ingénieurs aux activités de l'incubateur, favoriser l'incubation d'entreprises créées par des étudiants en fin de cursus ou nouvellement diplômés (en utilisant le statut national d'étudiant entrepreneur par exemple), et par là même, renforcer la signature de l'école en recherche et la promotion de l'innovation en son sein.

Enfin, la politique de recherche et d'innovation de l'ESITC Paris n'intègre pas encore les liens entre sciences et société. Elle mentionne seulement l'accompagnement des acteurs de la construction dans leur transformation digitale au travers du projet « construire le futur, habiter le futur » porté par la région Île-de-France. L'école n'est pas impliquée dans des actions de diffusion des résultats de la recherche vers le grand public et ne répond aux attentes fortes de la société qu'au travers de l'innovation grâce à son incubateur. Cependant, elle se doit d'anticiper la prise en compte des impacts de ses activités de recherche et développement sur la société afin de contribuer à la dimension « humaine » qu'elle veut préserver, dimension qui apparaît dans les axes de recherche qu'elle affiche, mais dont la traduction pratique, par exemple dans le domaine de la médiation des sciences, reste à assurer, en accompagnant les personnels de l'ESITC Paris pour qu'ils atteignent cet objectif.

b) Un spectre de la formation et des compétences transmises aux étudiants trop restreints

Le comité a souligné l'excellente insertion (cf. supra, Force b) et la reconnaissance forte des diplômés de l'école par les partenaires industriels. Ainsi, l'école souligne que ces cadres peuvent, après leur expérience sur chantier, « essaimer » dans les autres fonctions des entreprises du BTP. Cependant, le comité constate que la formation qu'elle dispense développe des compétences limitées auprès des élèves-ingénieurs au cours de leur cursus. En effet, le comité attire l'attention de l'école sur le faible éventail de possibilités d'insertion professionnelle et de carrières qui sont offertes à ses diplômés. La grande majorité des élèves-ingénieurs intègre l'école dès la sortie du baccalauréat avec une connaissance limitée du secteur du BTP et des métiers spécifiques et exigeants de la gestion de chantier. Si l'école propose des parcours diversifiés (collaboration avec l'IAE Paris Est, double cursus d'architecte-ingénieur avec l'Ensa Paris-Val de Seine), elle n'apporte pas la preuve des retombées de ces parcours pour les carrières de ses ingénieurs.

Malgré un écosystème professionnel riche, le faible adossement à la recherche des formations de l'ESITC a pour conséquence de la couper des départements de recherche et développement des entreprises, ce qui ne facilite pas son ouverture aux grands enjeux de la construction et aux métiers s'y référant. Ce phénomène s'explique par le fait que les formations dispensées par l'ESTIC Paris ciblent les compétences strictement utiles aux entreprises partenaires de l'établissement, lesquelles souhaitent des conducteurs de chantiers de construction. Cette situation ne contribue pas à la véritable montée en compétences des étudiants. Pourtant, ces deux éléments peuvent être complémentaires. De surcroît, les enseignements en sciences humaines et sociales, aujourd'hui fondamentaux dans la formation d'ingénieurs et qui apportent une ouverture culturelle, une vision critique et un éclairage économique et géopolitique de la société, ne sont pas suffisamment développés à l'ESITC Paris. **Aussi, le comité recommande à l'établissement d'intégrer à son offre de formation des contenus plus diversifiés et interdisciplinaires, tout en veillant à répondre aux besoins des entreprises partenaires de l'école. Le comité recommande donc à l'ESTIC Paris d'élargir le champ des compétences de sa formation des ingénieurs en engageant le collectif de l'école**, cela afin de mieux préparer ses futurs diplômés

¹⁴ De l'ordre de 6 stages et d'une embauche de diplômé sur ces quatre dernières années.

aux grands enjeux de la construction. La trajectoire adoptée gagnera à être déclinée en objectifs clairs et argumentés, tant en termes de maillage de territoire, d'effectifs, de modèle économique que de partenariats avec le monde socio-économique. Toute cette démarche pourrait par ailleurs être menée, au moins en partie, dans le contexte des réseaux que l'école a contribué à constituer.

Enfin, les questions sociétales actuelles, notamment les VSS (Violences Sexistes et Sexuelles), le handicap, l'inclusion et le développement durable, sont peu développées au sein de l'école. Certes, l'ESITC Paris commence à s'emparer de ces thématiques, qui font partie des politiques publiques en matière de RSE, en formant des référents parmi le personnel administratif et elle a mis en place très récemment (fin 2024) un dispositif de signalement ; dispositif dont les étudiants n'ont cependant pas encore connaissance. A cet égard, **l'établissement aurait intérêt à s'inspirer du dispositif Sentinelles¹⁵, sur lequel il pourrait s'appuyer pour construire une véritable politique de sensibilisation et mener des campagnes d'information systématiques auprès des cohortes d'étudiants et des personnels.**

D'une manière plus générale, **le comité recommande à l'ESTIC Paris de s'investir davantage dans la vie étudiante**, à laquelle aucun personnel n'est affecté, et qui repose intégralement sur le bon vouloir des associations étudiantes et des initiatives individuelles. En particulier, **le comité recommande à l'établissement de mieux responsabiliser les étudiants sur les sujets du « vivre ensemble » et de les autonomiser davantage**, par exemple en proposant aux associations d'organiser des événements plutôt que de faire appel à des prestataires.

c) Des interactions entre les différents conseils qui ne sont pas structurées, ne favorisant pas le partage d'une ambition et d'une feuille de route communes

Lors des différents entretiens avec les représentants des instances de gouvernance, le comité a relevé un manque d'interactions entre celles-ci, pouvant compromettre le partage des orientations stratégiques de l'établissement et, par conséquent, leur mise en œuvre coordonnée. Par exemple, le comité a noté lors des entretiens que les orientations prises par le conseil scientifique (sur le recrutement des enseignants-chercheurs) ne font pas l'objet d'approbation ou de présentation au Conseil d'Administration (CA). Créer une synergie entre les différentes instances de l'établissement apparaît au comité comme une nécessité afin de décliner la stratégie de l'ESITC Paris de manière optimale.

Le comité s'interroge notamment sur le rôle effectif du CA et recommande donc que la direction des études et la direction de la recherche aient le statut d'invités permanents aux réunions de ce conseil. Le comité recommande en outre qu'une fois par an les travaux du conseil de perfectionnement d'une part, et du conseil scientifique d'autre part, soient présentés aux membres du CA afin que ces derniers puissent se les approprier, les discuter, et en approuver les grandes orientations, ou en suggérer d'autres.

Le comité a noté la prise en compte de la recommandation effectuée lors de la précédente évaluation du Hcéres, qui était d'augmenter la représentation des élèves et des personnels au sein du CA. À ce jour, celui-ci compte deux représentants du personnel, un personnel administratif et un enseignant vacataire, ainsi que deux représentants étudiants. Le fait qu'aucun enseignant-chercheur permanent ne siège au CA ne contribue pas, selon le comité, au développement de la recherche à l'ESITC Paris.

Le comité recommande donc d'étudier une nouvelle composition du Conseil d'administration qui permettrait une meilleure représentation de l'ensemble des personnels. Il recommande aussi une représentation en collèges, comme dans les trois autres instances de l'établissement, incluant un collège des enseignants et enseignants-chercheurs, un collège des personnels et un collège des usagers. Ce meilleur équilibre entre ces collèges et ceux des représentants des entreprises et des personnalités qualifiées doit contribuer à l'élargissement du partage de la stratégie et du pilotage.

d) Un pilotage opérationnel trop centré sur la direction et un manque d'outils de coordination

L'ESITC Paris présente une structure organisationnelle très centralisée autour de son directeur, qui est le seul membre de l'équipe de direction présent dans toutes les instances de l'établissement. Le directeur joue donc

15 Convention de partenariat Nightline France et ESITC Paris.

un rôle-clé en assurant le lien entre tous les services de l'école. Le dialogue social est informel et repose sur des interactions directes avec la direction, ce qui est compréhensible pour un établissement de cette taille.

Aujourd'hui, l'école est certifiée ISO 9001, cependant les objectifs de conduite du changement et d'amélioration continue pour la période à venir méritent une grande attention. Le comité note trois points de faiblesse au regard de la trajectoire et des perspectives de croissance que l'établissement affiche¹⁶. Tout d'abord, le directeur réalise les entretiens professionnels de l'ensemble du personnel. Il n'existe aucun service affecté aux ressources humaines qui pourrait venir appuyer la direction de l'école dans la construction d'une politique salariale homogène conforme à ses ambitions. Cela inclut notamment la définition d'un statut homogénéisé pour les enseignants-chercheurs. Ensuite, la coordination des services support que sont la comptabilité, la communication ou encore les systèmes d'information repose uniquement sur les interactions avec la direction. Enfin, la construction et le suivi de l'exécution du budget relèvent actuellement d'une gestion comptable et financière pilotée par la direction. Certes, cette situation est adaptée à la taille et au format actuels de l'établissement, mais elle pourrait rapidement devenir un handicap en cas de croissance du budget.

Le comité préconise la création d'une direction administrative et financière qui couvrirait les champs des ressources humaines et de la coordination financière, afin d'homogénéiser et de mettre en place l'ensemble des processus nécessaires dans ces domaines pour développer les outils adéquats. Ce service viendrait soutenir les actions aujourd'hui menées par le directeur.

Enfin, le comité recommande aussi d'instaurer des dialogues de gestion impliquant tous les services de l'établissement, y compris la direction des études et celle de la recherche, notamment pour la construction budgétaire pilotée par le service administratif et financier, conformément à la stratégie définie par la direction de l'école.

¹⁶ Note stratégique 2025-2030 Hcéres ESITC Paris 2024.

Table des matières

Messages-clés de l'évaluation	3
Présentation de l'établissement.....	5
1 / Caractérisation de l'établissement et de son territoire.....	5
2 / Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 8 juillet 2019)	6
3 / Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement	7
Avis développé de l'établissement	8
1 / Forces.....	8
a) Des équipes interactives, volontaires et motivées dans un établissement de taille modeste	8
b) Un fort ancrage dans le paysage industriel, qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants.....	8
c) Des partenariats internationaux remarquables, dont la gestion opérationnelle est de qualité.....	9
2 / Faiblesses appelant vigilance particulière	10
a) Une politique de la recherche et de l'innovation qui n'est ni structurée, ni pilotée.	10
b) Un spectre de la formation et des compétences transmises aux étudiants trop restreints.....	12
c) Des interactions entre les différents conseils qui ne sont pas structurées, ne favorisant pas le partage d'une ambition et d'une feuille de route communes	13
d) Un pilotage opérationnel trop centré sur la direction et un manque d'outils de coordination	13
Table des matières	15
Observations du directeur de l'ESITC Paris.....	16
Organisation de l'évaluation.....	20

Observations du directeur de l'ESITC Paris

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DEFINITIF HCERES ESITC Paris

L'évaluation HCERES est un outil important pour l'école dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue. Les remarques émises à l'issue de cette évaluation sont toujours prises en compte afin de tenter de mettre en œuvre des démarches correctives.

Toute l'équipe de l'ESITC Paris tient donc à remercier l'équipe d'audit pour sa disponibilité et son écoute lors de cette évaluation.

Si certaines des recommandations sont accueillies avec enthousiasme tant elles sont pertinentes (établissement d'une feuille de route recherche, interaction entre le conseil d'administration et les différents services par exemple), d'autres éléments demeurent incompris par les équipes (incompatibles avec la taille d'une école comme l'ESITC Paris, déjà en œuvre, éloignées de la réalité) :

« Un spectre de la formation et des compétences transmises aux étudiants trop restreints » :

Recommandation « *Repenser les compétences visées par la formation à l'ESITC Paris en intégrant les grands enjeux sociétaux, et en s'appuyant sur une identité inspirante pour la formation allant au-delà des compétences requises pour la conduite de travaux aujourd'hui, afin de permettre aux ingénieurs diplômés d'élargir le spectre de leur premier emploi* »

A l'origine, l'ESITC Paris a été créée pour former des ingénieurs travaux destinés à gérer les chantiers. Mais l'école a évolué et l'ESITC Paris forme aujourd'hui des ingénieurs généralistes de la construction qui essaient dans les différents services des entreprises de la construction dès leur sortie d'école : si une grande majorité d'entre eux (entre 80 et 90 %) décide de débuter leur carrière par de la conduite de travaux, d'autres (entre 10 et 20 %) décrochent leur premier emploi en bureau d'études ou en ingénierie d'affaire voire créent ou reprennent une entreprise dès la sortie de l'école. Même si un début de carrière en production est très fortement recommandé par les entreprises du secteur afin d'acquérir une bonne vision du chantier et de développer des compétences solides, c'est le choix de chacun et la réalité du marché de l'emploi qui engendrent ces chiffres.

En outre, la formation de l'ESITC Paris (enseignements et stages) et son référentiel de compétences reflètent bien le caractère généraliste BTP/GC de la formation et la prise en compte des grands enjeux sociétaux (durabilité, environnement, accessibilité, sécurité, etc.) : les 5 blocs de compétences du référentiel en sont la parfaite illustration :

- *Elaborer des projets d'ouvrage et de construction durable* → bloc orienté vers le BE Structures et le BE Etudes de prix
- *Organiser et suivre une opération de construction* → bloc orienté vers le BE Méthodes et la Conduite de travaux
- *Définir les règles de sécurité des personnes et de respect de l'environnement lors de la construction et de l'exploitation d'un ouvrage* → orienté vers les enjeux majeurs de la construction
- *Manager un projet de construction complexe* → orienté vers le management au sens large, quel que soit le poste occupé



Le bloc « Soft skills » (informatique, IA, langues, expression/communication, etc.) ainsi que les projets d'imprégnation à la recherche assurent également la diversité des compétences transversales acquises par les élèves-ingénieurs de l'ESITC Paris.

De plus, le stage bureau d'études (prix, méthodes, structures, fluides, etc.) intégré au cursus est une expérience professionnelle qui sort du champ de la conduite de travaux et ouvre vers les métiers des services supports.

Enfin, plusieurs dispositifs, déjà en place à l'école (certains depuis très récemment), permettent de traiter des sujets sociétaux forts et d'apporter un éclairage, voire une aide, aux élèves :

- le dispositif sentinelles (déttection de la détresse étudiante et assistance psychologique) : 4 élèves formés en 2023 sont toujours impliqués dans le dispositif. En 2024-2025, 32 nouveaux volontaires répartis dans différentes promotions ont suivi deux modules de formations (3h + 6h) organisés les 24/01, 07/02, 13/02 et 20/02. A l'issue de cette formation, les élèves ont le choix de s'engager ou non. Le nombre de formations proposées par an dépend du nombre de volontaires (environ 15élèves par formation).
- des conférences thématiques : une conférence sur la discrimination dispensée par la LICRA et une conférence sur les VSS dispensée par l'Observatoire VSS.
- un dispositif de signalement mis en place en 2024-2025 qui sera mis en avant dès la rentrée 2025.
- des référents : handicap, VSS et discrimination (racisme et antisémitisme)
- des campagnes d'affichage principalement axées sur la tolérance, le vivre ensemble, le consentement.

A compter de la rentrée 2025, l'école s'est engagée à organiser avec l'ensemble des associations étudiantes a minima un évènement/une action liée à une grande cause (type Téléthon ou Sidaction).

L'ESITC Paris vient d'être habilitée pour 5 ans par la Commission des Titres d'Ingénieurs qui souligne ainsi la qualité de sa formation et sa capacité à répondre aux attentes du secteur et aux grands enjeux sociétaux et environnementaux.

« Une politique de la recherche et de l'innovation qui n'est ni structurée, ni pilotée » :

Recommandation « *Définir un statut clair pour les enseignants-chercheurs de l'ESITC Paris en veillant à une homogénéité des obligations pour tous* »

L'ESITC Paris est soumise à une convention collective (IDCC 2691 - Enseignement Privé Indépendant) qui définit le cadre de chaque type de poste. L'école respecte ces exigences et propose même un cadre globalement plus avantageux.

Plus spécifiquement sur les enseignants-chercheurs, l'école respecte (voire améliore) les exigences de durée de face-à-face pédagogique / temps de recherche, de salaire et de conditions de travail de ses personnels.

En revanche, l'école réfléchit à des « grades » pour les enseignants chercheurs (équivalents à Professeur, Maître de conférences, etc.) mais elle souhaite être en cohérence avec les autres écoles du territoire et/ou du même domaine.

« Un pilotage opérationnel trop centré sur la direction et un manque d'outils de coordination » :

Recommandation « *Créer une direction des affaires administratives et financières couvrant à l'ESITC Paris les champs des ressources humaines et de la coordination financière ; instaurer des dialogues de gestion impliquant toutes les composantes de l'établissement pour consolider sa soutenabilité financière* »

L'organisation de l'ESITC Paris s'appuie sur les différents services, chacun dirigé par un(e) directeur(trice) ou un(e) responsable :

- Etudes / Enseignement
- Développement
- Recherche
- International
- Communication
- SI
- Comptabilité / RH

Le directeur de l'école est, de manière tout à fait normale, en charge de la gestion générale de l'école mais chaque service agit de manière concertée mais autonome.

En outre, des outils de partage ont été mis en place en 2023 et 2024 (revues de direction, drive partagée, processus et procédures, etc.) afin d'améliorer la coordination de toutes et tous. Ces évolutions ont permis l'obtention de la certification ISO9001 en octobre 2024.

Enfin, des réunions de direction (information et coordination) périodiques seront mises en place dès la rentrée de septembre 2025.

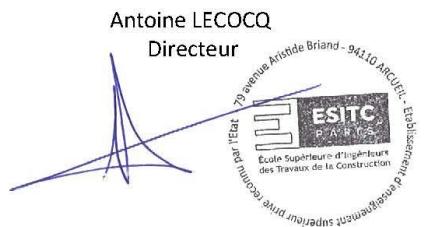
L'école possède déjà un responsable comptabilité / RH et fait appel à un prestataire externe pour les payes et l'expertise comptable. Le dialogue de gestion et la coordination financière impliquant toutes les composantes de l'établissement sont bien effectifs et fonctionnels (par exemple, chaque service est sollicité lors de l'élaboration du budget prévisionnel de l'année suivante), sous la houlette du responsable comptabilité / RH (et non du directeur).

La taille modeste de l'école ne permet pas et ne justifie pas les services d'un DAF (directeur administratif et financier).

La difficulté soulevée lors de l'audit relève essentiellement des ressources limitées et en aucun cas de la gestion de celles-ci.

En conclusion, si la définition d'une stratégie pour la recherche est un élément fort et important qui est extrêmement pertinent, les autres éléments auxquels devraient être conditionner l'obtention du label EESPIG selon l'équipe d'audit nous semblent incohérents avec la réalité de ce qu'est l'école (même si des évolutions sont encore à prévoir dans le cadre de la démarche d'amélioration continue engagée par l'école) et des critères d'obtention du label définis aux articles L 732-1 du code de l'éducation complété par l'article L 123-3 :

- L'école est un établissement d'enseignement supérieur privé à but non lucratif
- L'école est une association loi 1901
- L'école concourt aux missions de service public :
 - o Formation
 - o Recherche
 - o Orientation, promotion sociale et insertion professionnelle
 - o Humanités, sciences et techniques
 - o Participation à la construction de l'espace européen de l'ESR
 - o Coopération internationale



Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de l'ESITC Paris a eu lieu du 6 février au 7 février 2025. Le comité était présidé par Monsieur **Gilles Pijaudier-Cabot**, professeur de génie civil (section 60 du CNU) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ancien directeur de l'école d'ingénieurs ISA BTP et ancien directeur de l'I-site E2S.

Ont participé à cette évaluation :

- **Mme Alexandra Bertron**, professeure des universités et directrice de l'Institut national des sciences appliquées Toulouse.
- **M. Clément Mahoume**, élève ingénieur à Centrale Lille, vice-président du Bureau des élèves de 2022 à 2023.
- **Mme Stéphanie Vander-Eecken**, directrice générale des services de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen.

Monsieur Daniel Coutellier, conseiller scientifique, et **Madame Ophélie Lécuyer**, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

